



HAL
open science

Entrées farcesques et burlesques : le politique travesti

Claudine Nédelec

► **To cite this version:**

Claudine Nédelec. Entrées farcesques et burlesques : le politique travesti. Marie-Claude Canova-Green; Jean Andrew; Marie-France Wagner. Writing Royal Entries in Early Modern Europe, Brepols, pp. 385-403, 2013, Early European research, 10.1484/M.EER-EB.4.00042 . hal-03269133

HAL Id: hal-03269133

<https://univ-artois.hal.science/hal-03269133>

Submitted on 2 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claudine Nédelec

Entrées farcesques et burlesques : le politique travesti

Partons du principe, fort commun, mais pour autant assez complexe à cerner dans ses causes comme dans ses effets, qu'il n'y a pas de cérémonies, de rituels sociaux, politiques ou culturels, ni même de liturgies, bref de manifestations publiques visant à instituer, illustrer et célébrer les *valeurs* que se reconnaît une communauté, et par lesquelles elle se reconnaît comme telle, qui ne puisse être l'objet de déformations comiques, de réécritures parodiques. J'entends ici « parodique » au sens premier, à la fois très simple et très ambigu, de « chant d'à côté ». « À côté », cela peut évoquer bien des formes de transformations, de déplacements, et au-delà de transgressions. La question majeure reste toujours une question de position idéologique, et d'interprétation. Dans quelle mesure ce « chant d'à côté » est-il « simplement » une version *ludique* de la cérémonie, un divertissement qui au fond sert à confirmer les rites et les valeurs sous couleur de s'en rire, en permettant l'expression contrôlée et mesurée (car l'ordre établi n'accepte pas si facilement l'expression publique du désordre, même lorsqu'il en tire profit) du désir de s'y soustraire ? Satisfaire les inévitables désirs latents de dérision, de désobéissance, de révolte, de transgression, n'est-ce pas en réalité aider à établir, ou à rétablir l'ordre ? Dans quelle mesure au contraire ces parodies servent-elles – mais potentiellement sous le masque précisément d'une écriture et/ou d'une pratique « purement » ludique, donc in-signifiante – une véritable remise en cause des *valeurs* exprimées et confirmées par la cérémonie, afin d'en faire *valoir* d'autres ? Autre forme de la question : tournent-elles en ridicule ceux qui sont incapables d'adhérer dans les formes requises, ou de s'adapter, au discours légitime que tient la cérémonie, ou ceux qui ont la faiblesse de croire à la légitimité de la cérémonie et des valeurs qu'elle véhicule ?

Telle est la question que j'ai voulu poser, dans le contexte français, à certaines relations « comiques » d'entrées royales, rendant compte de manière plus ou moins fictionnalisée de spectacles réels, voire très largement fictifs, question qui « a à voir » avec celles que j'ai posées dans de précédents travaux aux travestissements burlesques de la fable antique, aux cérémonies chez Molière, à la *Satyre Ménippée* comme « abrégé des États [généraux] de Paris »... Question d'autant plus intéressante que l'entrée royale, fête et texte, a été interprétée comme étant aux antipodes de la fête carnavalesque et de l'écriture bouffonne ou satirique. Ainsi Jean-Marie Apostolidès insiste-t-il sur le lien entre les limitations apportées aux manifestations populaires,

aux « contre-processions parodiques », désormais « interdites comme sacrilèges », et le fait que l'entrée devienne « la grande fête du sérieux et de la vérité officielle »¹. Quant à Gérard Sabatier, il précise :

La présence royale, véritable miracle, métamorphosait pour un temps la cité et la vie quotidienne. Sur un mode tout différent de celui du monde à l'envers. L'entrée royale est le contraire de Carnaval. Loin d'autoriser, pour un jour, l'inversion des valeurs, et spécialement des pouvoirs, elle a pour fin de les optimiser, de les installer dans l'éternité du merveilleux. Par le recours au défilé, à la parade, elle clive, elle opère ségrégation, elle assigne les places.²

On peut pourtant imaginer un envers de cet envers... Et si malgré tout Sa Majesté Carnaval, chassée d'un côté, avait fait retour d'un autre ? N'y a-t-il vraiment, dans la France de la première modernité, aucune entrée royale comique, parce que farcesque, burlesque, grotesque, satirique (ou satyrique), parodique... ? Si oui, quelles en sont la fonction et la portée ? Faut-il leur accorder valeur « universelle » (en tant que manifestations carnavalesques au sens de Bakhtine) ou relative, c'est-à-dire en l'occurrence politique (au sens étroit ou au sens large) ? Faut-il les prendre au sérieux, ou ne faire que s'en rire – à leur invitation, potentiellement trompeuse ?

Disons-le tout de suite : ce genre de textes n'ayant que très rarement les honneurs de l'historiographie et de la recherche, ce fut une véritable exploration bibliographique – exploration que je considère comme incomplète et inachevée. Mais, en analysant en détail quelques textes significatifs, chacun à leur manière, on peut espérer constituer des catégories qui dans lesquelles toute nouvelle découverte pourrait s'inscrire.

La fête carnavalesque

Les entrées magnifiques de Bon-temps et de Bacchus

Le *Retour de Bon-temps*³ donne à entendre et à voir (par le biais de personnages témoins commentant le spectacle) le cortège carnavalesque, gesticulant, récitant et chantant, qui défile devant Henri II de Bourbon, lors de son entrée dans sa bonne ville de Dijon, le 3 Octobre 1632⁴. Mêlant français et bourguignon (manière d'affirmer leur identité provinciale), les compagnons de la Mère Folle s'en prennent à toutes les classes de la société, en une revue comique aussi gaillarde que satirique, évoquant les ballets grotesques ; mais l'insistance sur le retour d'un temps de liesse et de bombances bachiques après les épreuves de la guerre inscrit cette satire, aux traits assez conventionnels d'ailleurs, dans l'éloge du Prince (après un long prologue sérieux déjà consacré à

¹ Jean-Marie Apostolidès, « Entrée royale et idéologie urbaine au XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, n° 212, juil.-sep. 2001, p. 509-520, p. 519.

² Gérard Sabatier, « Les voyages des Rois de France », dans William Dereymez, Olivier Ihl, et Gérard Sabatier éd., *Un Cérémonial politique : les voyages officiels des chefs d'État*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 1998, p. 15-44, p. 35.

³ *Retour de Bon-temps. Dédié à Monsieur le Prince [...] et représenté à son entrée par l'Infanterie Dijonnaise, le Dimanche troisième Octobre 1632*, Dijon, Vve C. Guyot, 1632 (BnF microfiche Ye 4200).

⁴ Voir aussi la description qu'en donne Juliette Valcke, « Théâtre et spectacle chez la Mère Folle de Dijon (XVI^e-XVII^e siècles) », *Les Arts du spectacle dans la ville (1404-1721)*, Marie-France Wagner et Claire Le Brun-Gonanvic éd., Paris, H. Champion, 2001, p. 61-80, p. 76-80.

chanter ses louanges) auquel elle est offerte comme divertissement, en remerciement des bienfaits qu'il apporte, ou qu'il est implicitement prié d'apporter. Rien donc de transgressif dans ces réjouissances.

*L'Entree magnifique de Bacchus avec Madame Dimanche grasse sa femme*⁵, quant à elle, fut publiée à Lyon en 1627 par Louis Garon, éditeur de pièces de circonstance à l'occasion des cérémonies officielles ; elle est l'écho imprimé d'une « entrée » qui eut bien lieu elle aussi, entrée organisée par une confrérie joyeuse d'imprimeurs. Selon Danielle Muzerelle, ceux-ci, disposant à la fois de la culture et de moyens de diffusion, pouvaient jouer le rôle de « meneurs de l'opinion publique »⁶. En l'occurrence, il s'agissait bien là de « contrefaire l'entrée d'un Prince dans sa ville, en montrant le cortège de Bacchus et de sa suite »⁷ – sans que pour autant soit précisé en quoi et vers quoi un tel spectacle était censé influencer l'opinion publique, et à quoi pouvait servir cette « contrefaçon ».

Il faut en réalité nuancer et préciser. D'une part, il ne s'agit pas formellement d'une parodie de relation d'entrée ; aucune description de décors, aucune chronologie festive. Ce qui est ici donné à lire (et non à voir, fût-ce en imagination), ce sont les prises de parole, versifiées (déclamées, ou chantées ?), de Bacchus et de Madame Dimanche, et de leur cortège. Retournement carnavalesque : ce n'est pas la ville qui offre un spectacle, et s'offre en spectacle, à celui qui y entre, c'est celui qui entre – en l'occurrence un personnage à la fois socialement indigne et festivement attendu – qui s'offre en spectacle à la ville. C'est donc ici « l'entrant » et son cortège qui sont « travestis », raillés, mais en même temps célébrés, sous la figure grotesque d'un Roi de Carnaval.

Le cortège de Bacchus et de Madame Dimanche (laquelle fait savoir qu'elle « a deux bons tesmoins »⁸ prouvant qu'elle est... un homme) est extrêmement hétéroclite, mêlant statuts sociaux élevés (le prévôt du régiment des gardes, un grand chambellan, des ambassadeurs...), personnages allégoriques, personnages de « roman » (les chevaliers de la Table Ronde, les quatre fils Aymon) ou de la mythologie (Silènes, Bacchantes, « le mont de Parnasse représenté par neuf Lavandieres au lieu des neuf Muses »⁹), et même la Pucelle d'Orléans, objets à valeur symbolique (le chapeau rouge, le tambour couronné, la cage), animaux grotesques (le singe qui pêche, l'écrevisse, la truie qui file)... tout cela pour chanter, sur tous les tons, en jouant sur nombre

⁵ Louis Garon, *Entree magnifique de Bacchus avec Madame Dimanche grasse sa femme, faicte en la Ville de Lyon le 14 Fevrier 1627* (BnF Rés Yf 2043).

⁶ Danielle Muzerelle, « Carnaval et défilés burlesques », dans Henri-Jean Martin éd., *Entrées royales et fêtes populaires à Lyon du XV^e au XVII^e siècle*, Lyon, Bibliothèque de la Ville de Lyon, 1970, p. 45-59, p. 47.

⁷ *Ibid.*, p. 58.

⁸ L. Garon, *Entree magnifique*, *op. cit.*, p. 29. Jeu de mot fréquent sur le double sens du mot latin (témoin et testicule), voir Furetière.

⁹ *Ibid.*, p. 30. Elles parlent en provençal.

d'équivoques grossières et de calembours, le vin ou le sexe... Vive le « pillage / D'un pucelage ou d'un tonneau »¹⁰ !

Il est difficile d'apprécier aujourd'hui le degré de transgression du geste de production comme de consommation de ce genre de spectacles et/ou de textes carnavalesques qui ne nous paraissent pas bien méchants et finalement fort peu attentatoires. Pourtant, divers chroniqueurs notent que lorsqu'en 1628 la peste fit son apparition à Lyon, on y vit le châtement de la manifestation irrévérencieuse relatée par L. Garon¹¹. Plus que la raillerie envers un certain bric-à-brac symbolique propre aux entrées, plus que la dimension parodique de leurs scènes obligées, plus que les atteintes à la morale commune propre aux temps de Carnaval (elle en a vu d'autres !), ce qui fait ici problème, me semble-t-il, c'est la représentation d'un cortège *burlesque*, de deux façons : d'une part en accordant le même langage « bas » aux Grands et aux animaux, aux Princes de l'Église et aux lavandières-muses ; d'autre part en composant un cortège hétéroclite, désordonné, sans hiérarchie (ni politique, ni culturelle) ni structure, donc un cortège qui brouille, renverse, voire abolit symboliquement les rangs et les places, et ce « signe » des rangs et des places qu'est le langage. Alors, entrée « attentatoire », consciemment ou non ? En tout cas une de ces fêtes carnavalesques que le pouvoir royal s'affaire à censurer tout au long du siècle, par crainte de la « noise »¹².

L'entrée magnifique de Mardi Gras

On pouvait en espérer plus de *L'Entree magnifique et triomphante de Mardy-Gras dans toutes les villes de son Royaume*¹³, en vertu de son lieu (Paris), et de sa date (1650). À vrai dire, non seulement rien n'évoque la Fronde, mais ce n'est pas non plus un récit d'entrée, imaginaire ou réel. Ce qui est travesti, ce sont essentiellement les textes officiels annonçant et régentant l'entrée de Mardi Gras, prévue le « Dimanche vingt-huictième du present mois, sur les six heures douze minuttes du matin, [...] accompagné du sieur Bacchus [...], ayant à [sa] solde Denys Landoüille, Jacques Saucisse, François Chapon, Pierre Cocq-d'Inde [etc.] », ce qui promet trois jours de fête aux bons « patelittes, rabelistes, & esprits sans soucy » (p. 5).

L'essentiel du texte consiste en une série d'articles d'une ordonnance bachique et carnavalesque, dûment annoncée et publiée par « Alliborum, Fripe-Sauce » (p. 6), visant à

¹⁰ *Ibid.*, p. 4.

¹¹ D. Muzerelle, *op. cit.*, p. 58.

¹² Voir Marie-France Wagner, « Le spectacle de l'ordre exemplaire ou la cérémonie de l'entrée dans la ville », *Les Arts du spectacle dans la Ville*, *op. cit.*, p. 113-135, p. 115-116 ; Daniel Vaillancourt, « La ville des entrées royales : entre transfiguration et défiguration », *XVII^e siècle*, n° cité, p. 491-508, p. 491-493. Voir également la conclusion de l'article cité de J. Valcke, p. 80.

¹³ *L'Entree magnifique et triomphante de Mardy-Gras dans toutes les villes de son Royaume. Avec les resjouysances de toutes les Harangeres de Paris : Et les Arrests donnez, tant contre tous les Critiques, Rabats-joyes, Mauplaisans, & trouble-festes. Ensemble les Privileges octroyez à tous bons Trippe-lippes, Patelins, Rabelistes, & Enfans sans soucy*, Paris, 1650 (BnF 4 LB37 1490).

organiser les conditions de cette entrée, c'est-à-dire la mise à l'écart des pisse-vinaigre (avec punitions adéquates), et l'appel aux fidèles sujets de sa majesté carnavalesque. En voici un exemple :

Tant pour rendre nôtre entrée celebre, que pour voir la puissance de nôtre Monarchie, Nous voulons de pleine autorité ; que toutes les ordonnances cy-mentionnées soient tres-estroitement observées, avec defenses expresses à toute personne de quelque qualité & conditions qu'elles soient, d'y contrevenir, sur peine de la vie : car tel est nôtre plaisir.

[...] Ordonnons que tous beuveurs d'eau bouëillie, de tisannes, bierras, & autre boisson de pareille nature, sortent de nôtre Province, sur peine de mille livres de colliques, cruditez & ventuositez. (p. 3)

Suivent la confirmation des « Privileges et franchises de Mardy-Gras », et de « tous Escornifleurs » (p. 7-8), et une « Chanson bachique à l'honneur du Seigneur Mardy-Gras » (p. 9-11).

Les « formes » du texte politique sont ici travesties par leur contenu ; pour autant, ce travestissement paraît bien n'être que « plaisant ». Il est en tout cas dénué de la moindre allusion à la Fronde, sinon que de très indirecte : la paix revenue, il est temps de faire la fête. Aucune trace de satire autre que très conventionnelle envers les empêcheurs de s'amuser en rond. Même en 1650, on peut donc encore « parodier » une entrée royale, ou plutôt les textes officiels visant à l'organiser, d'une façon carnavalesque.

La Fronde en entrées ?

Pourtant, la Fronde pouvait paraître d'emblée le « moment » favorable à des versions parodiques à implications politiques de ces célébrations royales. Le catalogue Moreau¹⁴ des mazarinades mentionne 33 récits d'entrées datés de 1649, et quatre de 1650 ; mais précisons que le mot de « mazarinade » regroupe de façon plus commode que scientifique toutes sortes de « libelles » parus entre 1649 et 1652, à dimension politique plus ou moins avérée, exprimant des postures idéologiques très diverses, et dans des registres très variés...

Or ces entrées de 1649-1650, ou du moins toutes celles que j'ai pu lire, sont toutes des textes sérieux, d'ailleurs le plus souvent faussement intitulés, le discours d'éloge célébrant la paix revenue l'emportant très largement sur le récit, et d'un intérêt très moyen. D'ailleurs Hubert Carrier, dans ses *Muses guerrières*¹⁵, ne fait aucune mention du genre de l'entrée parmi les divers genres de textes qu'utilisent les mazarinades, qu'elles soient sérieuses ou « burlesques », encomiastiques ou polémiques... Est-ce à dire qu'il n'y ait eu aucune forme « frondeuse » de l'entrée ? Je ne saurais l'affirmer, ce continent englouti étant d'exploration difficile. Je

¹⁴ Célestin Moreau, *Bibliographie des mazarinades*, Paris, J. Renouard, 1850-1851.

¹⁵ Hubert Carrier, *Les Muses guerrières : les mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1996.

mentionnerai en tout cas cette remarque publiée dans la *Gazette* du 18 mars 1650, dans un « article » consacré aux « particularitez du voyage du Roy en Bourgongne »¹⁶ :

[Les] bourgeois [de Joigny] pour n'avoir pas eu la liberté de montrer leur joye par leurs piafes en habits de soldats de ville dans les rues lorsque le Roy y passoit¹⁷, ne laissèrent pas de donner tous les autres témoignages de leur allégresse, par les salves de leur canon, leurs feux de joye, & les cris redoublez de leurs souhaits pour la prospérité du Roy qu'il n'appartient qu'à des esprits mal faits de blâmer et d'y trouver à redire, comme a fait un hoste des petites maisons de Bruxelles, qui ne sçauroit mieux découvrir le fiel de son estomach malade qu'en nous voulant dégouster et se mocquant de ces cordiales salutations et de ces salutaires vœux que les bons sujets poussent vers le Ciel, pour attirer les bénédictions en terre sur leurs Princes.¹⁸

Allusion à un discours frondeur, raillant une adhésion populaire aussi bruyante que factice, ou sous contrainte ? Expression satirique de la méfiance, déjà ancienne, envers les manifestations de joie populaire, défiance qui fait du peuple un spectateur à contrôler soigneusement, parce que toujours en voie de passer de la fête sérieuse au carnaval, de la liesse à la noise ? Il faudrait, pour répondre, retrouver ce pamphlet.

Curieusement, il faut attendre 1660, et l'entrée de Louis XIV à Paris avec l'infante Marie-Thérèse, entrée magnifique qui donna lieu à nombre de relations, officielles ou non¹⁹, mais qui, selon nombre d'historiens, marque par un coup d'éclat le déclin et bientôt la fin de ce rituel royal²⁰, pour trouver deux textes qui reprennent les procédures stylistiques et l'ambiguïté énonciative propres aux mazarinades railleuses et burlesques.

L'entrée magnifique du roi et de la reine

*La Magnifique entrée du Roy et de la Reyne en leur bonne Ville de Paris, en vers burlesques*²¹, dédiée à « son Altesse Madame la Princesse Palatine », « récupère » de nombreux traits propres à un certain type de mazarinades, celles qui tendent à « dégoïser », à l'aide d'un style « de bibus » (p. 1), c'est-à-dire en imitant Scarron (celui des *Recueils de vers burlesques*), les à-côtés et « bas-côtés » des événements politiques et des manifestations publiques. Le narrateur ici se rend à l'entrée avec le souci principal de trouver une bonne place sur la tribune – c'est-à-dire auprès de jolies filles, et pas loin d'un bon buffet, où il se restaurera lui aussi pendant le repas royal... Le défilé est l'objet

¹⁶ Une relation très proche en fut publiée sous le titre de *Récit véritable de tout ce qui s'est fait et passé à l'entrée du Roy en la ville d'Auxerre*, Paris, N. Bessin, 1650.

¹⁷ Le voyage, entrepris « afin de remettre en cette Province-là les affaires en la mesme tranquillité où [Sa Majesté] vient de les laisser en l'autre » (la Normandie) semble bien s'être accompagné d'un soigneux contrôle « policier » (interdiction notamment des manifestations en armes). Voir la *Gazette*, 18 mars 1650, p. 370.

¹⁸ *Ibid.*, p. 374.

¹⁹ Notons celle de Madeleine de Scudéry dans le prologue de *Céline* (Paris, A. Courbé, 1661). Voir à ce sujet Abby E. Zanger, *Scenes from the marriage of Louis XIV. Nuptial Fictions and the Making of Absolutist Power*, Stanford, Stanford University Press, 1997.

²⁰ Voir Marie-France Wagner et Daniel Vaillancourt éd., *Le Roi dans la Ville. Anthologie des entrées royales dans les villes françaises de province (1615-1660)*, Paris, H. Champion, 2001, « Introduction », p. 11.

²¹ [Gabriel Cossart], *La Magnifique entrée du Roy et de la Reyne en leur bonne Ville de Paris, en vers burlesques. A son Altesse Madame la Princesse Palatine, Sur-Intendante de la Maison de la Reyne*, slnd [1660] (BnF Ye 2402).

d'une description émerveillée (avec une certaine malice, le narrateur s'intéresse surtout aux chevaux, et admire le fort riche cortège de son Éminence...), mêlée de populismes et de plaisanteries faciles : on y voit ainsi « [...] maints Princes / Qui ne sont Principiums minces », ou les membres de la Chambre des Comptes « Dont mains sont richards plus que Comtes » (p. 4)...

Tout cela reste très « bon enfant » ; le « ridicule » est uniquement dans le « point de vue » décalé qui est adopté par un écrivain qui « affecte » (avec l'espoir de faire admirer son talent) un certain type de style, non pas pour faire « rire de », mais pour faire sourire. Bref, on trouve ici une version burlesque (c'est-à-dire un rien plus « basse ») de l'évocation enjouée, agréable et divertissante de M. de Scudéry, notamment dans l'attention portée aux agissements plaisants d'un public hétéroclite et « naïf ».

La conférence de Janot et Piarot

Plus complexe est *La Conférence de Janot et Piarot Doucet de Villenoce, & de Jaco Paquet de Pantin, sur les merveilles qu'il à vu dans l'entrée de la Reyne*²². Piarot de Saint-Ouen et Janot de Montmorency avaient été les héros des *Agréables conférences [...] sur les affaires du temps*²³, parues entre 1649 et 1651, dont le succès mit le patois des paysans (de Paris) à la mode et amena quelques imitations, dont celle-ci. Mais, alors que la cinquième des *Agréables conférences*, pourtant contemporaine de l'entrée du roi à Paris le 18 Août 1649, n'y fait pas allusion, celle-ci est bien consacrée à évoquer l'entrée de la nouvelle reine de France.

Jano Doucet de Villenoce (probablement Villeneuve-la-Garenne, au nord de Paris comme Pantin ; déformation qui fait jeu de mots) revenant de la capitale, fait le glorieux auprès de son compère Jaco parce qu'il a vu des « marveilles & des biautez, des trompes de magnifisances »²⁴ – ce qu'il est prêt à décrire à son compère moyennant chopine. Il s'agit des préparatifs de l'entrée, qui doit avoir lieu le lendemain : il en a été si émerveillé qu'il a cru, arrivé au Pont Notre-Dame, être au « Pazadi telestre, [...] tout neu, tout plein de monsieu de belles pentuzes de biaux tabliaux de belles escrituses qui disans des merveilles, des Rouets & de la Reyne »²⁵ – tableaux dont il a acheté à un gazetier l'explication, ce qui en souligne railleusement la nécessité. Quand il arrive à la Sorbonne, il admire une construction toute dorée, dont on lui dit « que cettoit le pagnase & qu'il

²² *La Conférence de Janot et Piarot Doucet de Villenoce, & de Jaco Paquet de Pantin, sur les merveilles qu'il à vu dans l'entrée de la Reyne, ensemble comme Janot luy raconte ce qu'il à veu au Te Deum & au feu d'Artifice*, Paris, 1660 (BnF Lb37 3389(B)). Il en existe une version au texte identique, mais plus courte de moitié environ, sous le titre de *La Conférence de Janot et Piarot Doucet de Villenoce, & de Jaco Paquet de Pantin, sur les grandes Magnificences qu'on prepare à Paris, pour l'entree de la Reyne*, Paris, 1660 (BnF Lb37 3389).

²³ [Louis Richer], *Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps* [1649-1651], éd. critique par Frédéric Deloffre, Paris, H. Champion, 1999 [1961].

²⁴ des merveilles et des beautés, des trompes, des magnificences (*La Conférence de Janot et Piarot Doucet de Villenoce*, BnF Lb37 3389(B), *op. cit.*, p. 3).

²⁵ au Paradis terrestre, [...] tout neuf, tout plein de messieurs, de belles peintures, de beaux tableaux, de belles écritures qui disent des merveilles des Rois et de la Reine (*ibid.*, p. 4).

y boutiant les mures avec Apolon & qui dansriant avec les menestries ny peut ny moins qu'à une nopce de village »²⁶.

Admiration naïve, rendue encore plus ridicule par son drôle de français écorché, devant des spectacles auxquels ces « culs-terreux » de paysans, dont les « bons becs » de Paris ne peuvent que se gausser, ne comprennent rien, paysans qui réduisent stupidement la magnifique entrée « à une manifestation campagnarde », si on suit l'interprétation de Jean-Marie Apostolidès²⁷ ? Je ne crois pas. Je vois là plutôt une forme de caricature de ces « merveilles », à peu près incompréhensibles pour ces « paysans de Paris » qui sont pourtant voués à en être les spectateurs, et cela même avec l'aide des « grands escritiau qui parlant de toute l'histoire »²⁸ : mais « que diebe es sa que veule dize toute ses tabliau »²⁹ ? Il y a plus.

Rendez-vous est pris pour le lendemain par les deux compères. Mais ce matin-là, Jaco traîne... il faut dire qu'il a rêvé toute la nuit : il s'est vu à la poursuite d'une « bourse pleine de pistolles qui voloit en l'ar »³⁰. Rêve probablement suscité par Jano : en effet, selon lui, un garde lui avait annoncé « quan ne pageray pu de sustance ny de taille, mais que nou srans heureureux que me des petits Rouets, & qu'apres le triomfle nan varait sa promesse »³¹. Sauf que le rêve se termine sans que Jaco ait pu attraper la bourse... Morale : « Vraymant cest ban pour toy que le four chauffe »³². De plus, Jaco se perd dans Paris, si bien qu'il ne voit rien, et qu'il est obligé de demander à nouveau à Jano de lui raconter ce qu'il a vu...

Dans son récit, on peut noter, entre autres remarques à vocation plus ou moins satirique, le travestissement programmé des « Arengue » (harangues) entendues comme modèle de harangues villageoises, « quan noutre fils de putain de Proculeux, viendra var son petit fils de putain de fils »³³ ; l'éloge « naïf » du Cardinal « qui à mi la gaze en prison »³⁴ et doit « rendre

²⁶ que c'était le Parnasse et qu'ils y mettront les Muses avec Apollon et qu'ils danseront avec les ménestriers ni plus ni moins qu'à une noce de village (*ibid.*, p. 4).

²⁷ J.-M. Apostolidès, art. cit., p. 519.

²⁸ des grands écriteaux qui parlent de toute l'histoire (*La Conférence de Janot et Piarot Doucet de Villenoce*, BnF Lb37 3389(B), *op. cit.*, p. 5).

²⁹ que diable est-ce que veulent dire tous ces tableaux ? (*ibid.*, p. 3).

³⁰ qui volait en l'air (*ibid.*, p. 7).

³¹ qu'on ne paierait plus de subsistance ni de taille, mais que nous serons heureux comme des petits rois, et qu'après le triomphe on verrait sa promesse (*ibid.*, p. 6). Subsistance : « Espece d'impot estably sous pretexte de la *subsistance* des troupes » (Furetière).

³² vraiment c'est bien pour toi que le four chauffe (*ibid.*, p. 5). « On dit proverbialement, Ce n'est pas pour vous que le four chauffe, pour dire, Ne vous attendez pas d'avoir part à cette affaire » (Furetière).

³³ quand notre fils de putain de Procureur [il s'agit du procureur fiscal] viendra voir son petit fils de putain de fils (*ibid.*, p. 10).

³⁴ qui a mis la guerre en prison (*ibid.*, p. 10).

huseux les paure vilageois »³⁵ ; ou encore la vision burlesque du feu de « Sarcifice » (d'artifice) : « guian voise liau brulait & petoit ni pu ni moïn que le grou Coulas quan y la mangé de mazon »³⁶.

Bref, cette pièce se trouve bien dans le ton du « mot », rapporté par Tallemant des Réaux au sujet du « vrai » Jean Doucet, paysan « naïf » qui eut l'heur de plaire à Louis XIII. Alors que celui-ci lui donnait vingt écus d'or, il répliqua, « en son patois » : « *I vous revanront, Sire, i vous revanront ; vous mettez tant de ces tailles, de ces diebleries sur les pauvres gens !* »³⁷. Il devint une sorte de type. On peut citer Dassoucy, défendant son burlesque dans ses *Aventures d'Italie*, en le disant « aussi ingénu que Jean Doucet, qui dans son patois, avec sa naïveté crottesque, n'a jamais fâché ni offensé personne [...] »³⁸ – mais on n'est pas obligé de le croire ! On peut citer aussi Mme de Sévigné, qui écrit en mars 1678 à Bussy-Rabutin une lettre où elle raille les peines des deux poètes Racine et Boileau obligés à leur grand dam de suivre l'armée en campagne :

il me semble qu'ils ont assez l'air des deux *Jean Doucet*³⁹. Ils disaient l'autre jour au Roi qu'ils n'étaient plus si étonnés de la valeur extraordinaire des soldats, qu'ils avaient raison de souhaiter d'être tués pour finir une vie si épouvantable. Cela fait rire, et ils font leur cour.⁴⁰

Si l'on ne saurait bien sûr voir là ni vraiment une parodie, ni vraiment une satire, il entre bel et bien des éléments de l'une et de l'autre, du côté d'une raillerie envers cette admiration éberluée et sans distances que le spectacle merveilleux (et assez incompréhensible) de l'entrée était censé susciter chez les sujets du Roi, sans que pour autant un tel spectacle doive rien changer à leur quotidien, malgré quelques éventuelles promesses vite oubliées, répondant à des griefs récurrents du « pauvre peuple ». Mise à distance proprement frondeuse qui n'est certes pas la cause, mais la trace du déclin des vertus persuasives des entrées royales.

Entrées satiriques

Faut-il donc conclure que l'entrée royale n'a jamais suscité de réécriture à vocation véritablement attentatoire, par le rire et la caricature, politiquement et idéologiquement ?

Si pourtant – mais pas sous la Fronde. C'est dans la France de Louis XIII que l'on trouve deux exemples (au moins) d'entrées véritablement travesties de façon subversive, d'une manière ou d'une autre.

³⁵ rendre heureux les pauvres villageois (*ibid.*, p. 10).

³⁶ on voyait l'eau brûler et péter ni plus ni moins que le gros Colas quand il a mangé des marrons [?] (*ibid.*, p. 11).

³⁷ Gédéon Tallemant des Réaux, « Naïfvetez, bons mots, reparties, contes divers », *Historiettes*, Antoine Adam éd., Paris, Gallimard, « La Pléiade », 2 vol., t. II, p. 863 : « Ils vous reviendront, Sire, ils vous reviendront ; vous mettez tant de ces tailles, de ces diableries sur les pauvres gens ».

³⁸ Charles Dassoucy, *Les Aventures d'Italie* [1677] (extrait), dans Jacques Prévot éd., *Romanciers du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1998, p. 890.

³⁹ Allusion aux deux neveux de Jean Doucet, qui avaient repris son « personnage » au théâtre. Tallemant les traite de « méchants bouffons » (*Historiettes*, *op. cit.*, p. 863).

⁴⁰ Madame de Sévigné, lettre du 18 mars 1678 à Bussy-Rabutin, *Correspondance*, Roger Duchêne éd., Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1974, 3 vol., t. 2, p. 601.

Une « entrée » aux Enfers

Nombreuses sont, dans la littérature facétieuse, les « pièces » utilisant le motif, à la fois rabelaisien⁴¹ et mythologico-épique, de la descente aux Enfers. Bakhtine y voit le fait que « le diable est le joyeux porte-parole ambivalent des points de vue non officiels »⁴². Pourtant les nombreuses « facéties plutoniques »⁴³ – en réalité plutôt des pamphlets – évoquant et mettant en scène l'entrée en enfer du maréchal d'Ancre n'ont pas d'autre fonction que de confirmer au contraire le « point de vue officiel » à son sujet.

Parmi ces textes, *L'Entree et la reception qui a esté faite au Mareschal d'Ancre, aux Enfers*⁴⁴, parue en 1617, est le seul à prendre véritablement le parti de décrire comme une « entrée royale » son arrivée au royaume souterrain. Averti par Mercure de la mort de Concini, Pluton est assez satisfait de sa venue, car

il presumoit que ce Mareschal d'Ancre, le gouffre & l'abysme des richesses de la France, luy devoit accroistre ses thresors infernaux de ceux qu'il avoit insatiablement accumulez pendant sa vie (à la ruine & foudre du peuple). (p. 4)

Mercure, qu'il charge de l'aller chercher, fait quelques difficultés, notamment parce que de corps Concini n'a plus, et d'âme encore moins, et surtout parce qu'il craint que ledit Concini ne soit autant haï des ombres que des hommes. Pas du tout, réplique Pluton, « pour autant qu'il n'a jamais tendu qu'à l'augmentation & accroissement de mondit Royaume » (p. 6). Si bien qu'il charge Mégère de lui organiser « une entree digne de son excellence » (p. 6).

Relevons, dans le cortège, les « nains » (on sait que Concini était réputé être de basse origine) « montez sur des Chimeres bardees de vessies de pourceau » (qui ont donc le pouvoir de nous faire prendre des vessies pour des lanternes...), ainsi que la « Chimere d'hauteur exorbitante, caparaçonnée de toille jaune, rouge & noire, couleurs dudit Mareschal destinee pour sa monture » (p. 8). Sur les « Arcs tromphaux » (p. 8), dûment décrits, sont figurés les emblèmes de la chute : la punition de Prométhée, la roue de la Fortune, la chute d'Icare, le « tresbuchement des Geans » (p. 9) ; un des arcs

estoit de verre de plusieurs couleurs, bigarré comme l'arc en Ciel, dedans quelques compartiments qui estoient en ses arcades estoit escrit en lettres Coyonnesques, *Si durat gloria mundi*. (p. 10)

Concini, pourtant reçu dans les formes, se conduit fort mal, jusqu'à tenter d'attenter à l'honneur de Perséphone : mais il « donna bien à rire quand on vid que c'estoit la vigne de la Courtille, belle

⁴¹ Voir *Pantagruel*, XXVI.

⁴² Mikhaïl Bakhtine, *L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire du Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, « Tel », 1970, p. 50.

⁴³ L'expression est d'Alain Mercier, *Le Tombeau de la Mélancolie. Littérature et facétie sous Louis XIII (1610-1643)*, Paris, H. Champion, 2005, 2 vol.

⁴⁴ *L'Entree et la reception qui a esté faite au Mareschal d'Ancre, aux Enfers. Avec le Pourparler de Ravaillac, avec luy*, Paris, B. Hameau, 1617 (BnF Lb36 1012). Ce texte est en grande partie reproduit par A. Mercier, *op. cit.*, t. 1, p. 185-187.

monstre & peu de rapport : & qu'il estoit sans queue, graces à ceux qui l'avoient depriapé au bout du Pont-neuf » (p. 14).

Ce n'est donc pas la cérémonie d'entrée en elle-même qui est parodiée ; il s'agit, combinée à une transformation grotesque de la figure de l'entrant, rendu « monstrueux » par la mutilation de son cadavre, d'une inversion en procédure de satire et de blâme, au travers des figures mythologiques et symboliques adéquates, de ce qui est normalement procédure de révérence et d'éloge. Sa puissance transgressive se retourne tout entière contre son « héros » : l'envers de la cérémonie est pleinement confirmation de sa valeur légitimante, et de la légitimité de l'ordre, qu'elle rétablit en se « retournant » contre le déviant, en un théâtre des vices politiques⁴⁵.

La superbe et imaginaire entrée faite à la reine Gillette

Qu'en est-il de *La Description de la superbe et imaginaire entree faicte à la Royne Gijlette*⁴⁶ ? Selon Guy Poirier⁴⁷, il s'agit ici, sous les noms de fantaisie et le masque de la fiction, de viser Henri III, au travers d'une parodie (entendue cette fois au sens de travestissement à vocation satirique envers le « texte » travesti, et les valeurs qu'il véhicule) des relations des cérémonies liées à son passage à Venise, en 1573, sur la route de son retour en France⁴⁸.

Cette « relation », qu'il conviendrait de comparer de près aux relations officielles, offre la description circonstanciée des diverses composantes et phases obligées de ces festivités : cortèges, station aux portes de la ville, présents, banquets, spectacles... L'ensemble est marqué par un imaginaire grotesque très intense, qui combine à la pratique constante de l'hyperbole le goût de l'hétéroclite et de l'étrange, ce qui conduit à des descriptions à la fois bouffonnes et monstrueuses des choses, des personnages et des événements.

La délégation de Venise compte cent barons, deux cents pages, vingt-cinq gentilshommes, cinquante comtes avec leurs pages (etc.), vêtus aussi burlesquement que magnifiquement : ainsi, les gentilshommes ont des « chapeaus plats comme couvercles à

⁴⁵ On pourrait comparer à la dénonciation par Agrippa d'Aubigné, sous la forme de l'écriture pamphlétaire, de la transformation des entrées d'autrefois en une « autre sorte » d'entrée, où « la ville est un corps mort » : là où coulait le lait, coule désormais le sang (*Les Tragiques* [1616], Frank Lestringant éd., Paris, Gallimard, nrf Poésie/Gallimard, 1995, « Misères », p. 92-93, v. 581 et 586).

⁴⁶ *La Description de la superbe et imaginaire entree faicte à la Royne Gijlette, passant à Venise, en faveur du Roy de Malachie son futur espoux, le premier jour de Septembre 1582. Traduite de langue caracteree en langue Françoisé*, Paris, À l'Olivier, 1582 (BnF Rés Y² 3056 et P Y² 92 – plusieurs rééditions). Voir un extrait dans A. Mercier, *op. cit.*, I, p. 184-185.

⁴⁷ Guy Poirier, « La Description de la superbe et imaginaire entree faicte à la Reyne Gijlette passant à Venise », *Les Arts du spectacle dans la ville*, *op. cit.*, p. 159-181.

⁴⁸ Citons : *Ordre de la reception et entree, de Henry de Valois, Treschrestien Roy de France et de Pologne, en la riche et florissante ville de Venise [...]*, Lyon, B. Rigaud, 1574 ; Rocco Beneditti, *Discours des Triomphes et Resjouissances faicts par la Serenissime Seigneurie de Venise, à l'entree heureuse de Henry de Valois, troisieme de ce nom, Tres-chrestien Roy de France et de Pologne : Faict en Italien par M. Rocco Beneditti, Puis traduit en François*, Lyon, M. Jove, 1574 ; Rocco Beneditti, *Le Vray discours des triomphes faicts par la Serenissime Seigneurie de Venise, à l'entree heureuse du [...] Roy de France, Henri III [...]*, Paris, P. L'Huillier, 1574 (le même que le précédent ?). Selon G. Poirier (*op. cit.*, p. 180), on peut aussi y lire en surimpression celle de l'entrée de François d'Alençon, son frère, à Anvers en 1582 (*La Joyeuse & magnifique entrée de Monseigneur François fils de France, et frere unique du Roy [...] en sa tres-renommée ville d'Anvers*, Anvers, C. Plantin, 1582).

lessives », et leurs chevaux sont « de boys de cannes, qui cheminoient par certains engins faicts industrieusement » (p. 5). Le chariot de la reine est tiré par deux lions, deux cerfs volants et deux licornes, et suivi par vingt-quatre rhinocéros dansants, montés par des Éthiopiennes « blanches comme pruneaux du pays » (p. 14) ; elle est reçue aux portes par « cinquante magnificques [...] montez sur le plus grand des Buccentaures revestus à la Panthalonesque » (p. 16) – lesquels Buccentaures sont « gaillards pour avoir esté nourris six semaines durant de biscuit cantharide » (p. 11). On lui offre en spectacle, les jours suivants (p. 33-43), un combat sanglant d'éléphants et de rhinocéros, puis celui du « grand Gygant » et du « Sauluage »⁴⁹, armés respectivement d'un canon rempli de farine et d'une pièce de noir à noircir, enfin d'une Gygante contre un tigre furieux, qui « lui fourra l'une de ses griffes en un lieu, ou il fist une si horrible & veneneuse esgratignure, qu'elle sera toute sa vie incurable » (p. 42). Spectacles violents qui manquent de tourner à la catastrophe. Ce qui est d'ailleurs le cas lorsqu'une des décorations de la collation, une tour enflammée en sucre et en pâte, emplie de musiciens, s'écroule, mettant le feu à une forêt en dehors de la ville et jetant les musiciens à la mer (p. 24-27).

À la violence incontrôlée s'ajoute donc une forte présence du bas corporel : repas grotesques, évocations scatologiques – la fête se termine par un compissage général (p. 46) – et nombreux sous-entendus pornographiques : aux femmes « vestues de toile d'argent claire comme eau de roche » (p. 19) qui viennent accueillir la reine, des gentilshommes jettent des dragées ; « par ce moyen se beissant on voyoit un quadran, auquel maniant l'aiguille, lon ne pouvoit juger l'heure » (p. 19).

On pourrait ne voir là que l'expression maniériste de fantasmes mêlant magnificences improbables et imaginaire carnavalesque. Mais ce grotesque atteint de façon violemment satirique la représentation de la figure royale. D'abord par le nom, puisque Sa « majesté Gijlletine » (p. 11) évoque un de ces personnages types de la farce si fréquents dans les facéties – mais plutôt au masculin : Gilles est un personnage à la fois de niais et de lâche (« faire gilles » signifie s'enfuir). Conclusion : cette reine est en réalité... un roi – au corps carnavalesque. Au milieu du repas, on la voit discuter avec la reine de Chio : « on jugeoit qu'elles eussent bien voulu faire du gros, qui n'eust pas esté de Naples⁵⁰ » (p. 25). Pour qu'elle puisse se retirer, on lui amène un « Satyre pomelay » conduit par deux griffons « pour le dompter, au cas que la queue luy dressast car c'est la ou gist le venin » (p. 29). On prend soin de plus de nous informer qu'elle « avoit un coin des parties nobles tout sulphure, qui luy causoit une allaine assez forte en la bouche, de l'organe » (p. 30). On souhaite alors bonne chance au futur mari Robert, même si on a offert à sa fiancée « un sac de toile ciree bien argentee, remply de limaçons, qui avoient les cornes de diamans poinctus »

⁴⁹ Géant (lat. *gigans*) et Sauvage.

⁵⁰ Le « gros de Naples » est une sorte de tissu de soie.

(p. 20) ; y sont brodées les lettres RSMDC, soit « Robert sera Maire de Cornuaile, qui est une ville en la Malachie » (p. 21)...

Si c'est bien Henri III qui est ici « en creux », on conviendra de la violence attentatoire de cette représentation. Au-delà, c'est peut-être aussi la cérémonie de l'entrée royale en elle-même qui est l'objet d'une charge caricaturale, en tant que cérémonie où l'on déploie des efforts aussi gigantesques que ridicules et dérisoires pour glorifier à grands frais, mais non sans « ratés », des « vessies de porc [...] remplie [*sic*] selon le son de poix chiches » (p. 35-36), voire de véritables monstruosités. Il y a là bien plus qu'un « imaginaire facétieux et burlesque »⁵¹ : quelque chose de violemment transgressif, d'ubuesque, qui vise de plein fouet le politique, selon un imaginaire maniériste, où le grotesque vire au cauchemardesque.

Comment conclure⁵² ? De façon un peu attendue, on vérifie une fois de plus la diversité des « usages » et des effets d'une version/vision comique d'un texte/d'un événement sérieux : cela implique la nécessité d'en faire à chaque fois une description précise et contextualisée, ce qui n'est pas toujours le cas concernant ces textes méprisés. Une autre, plus intéressante : ce n'est pas au moment où l'événement en lui-même perd de sa force symbolique et persuasive que sont produits les textes les plus transgressifs, mais au moment où il est investi, par ceux qui en usent, de sa plus grande efficacité : l'entrée comique n'est pas alors facétie ; elle est le signe du dérèglement et de la dénaturation monstrueuses du corps politique.

Paru dans Marie-Claude Canova-Green, Jean Andrew et Marie-France Wagner dir., *Writing Royal Entries in Early Modern Europe*, Turnhout (Belgium), Brepols, 2013, p. 385-403.

⁵¹ G. Poirier, *op. cit.*, p. 181.

⁵² Je m'en suis tenue à la question des « entrées ». Mais on pourrait élargir l'enquête aux diverses formes « comiques » de relations/descriptions d'autres cérémonies politiques. Par exemple, pour le carrousel de 1612, célébrant le mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, la *Complainte du Facquin du parc Royal, qui a soustenu tous les cavaliers du Carousel, tant deffendans qu'assaillans* (Paris, F. Bouriquant, 1612) et « Le moyne bourru, sous le nom du Chevalier Inconnu », un des textes du recueil intitulé *Les Jeux de l'inconnu* (Paris, T. de la Ruelle, P. Rocolet, A. de Sommaville, N. Bessin, A. Courbé, 1630), signé De Vaux, mais attribué (non sans vraisemblance) à celui dont il était le secrétaire, Adrien de Cramail. Ou encore, à la fin du siècle, pour les cérémonies du couronnement en Angleterre de Guillaume d'Orange, les « dialogues de Pasquin et de Marforio » d'Eustache Le Noble (*Le Couronnement de Guillemot et de Guillemette [...]*, 3^e dialogue, et *Le Festin de Guillemot*, 4^e dialogue, jouxte la copie imprimée à Londres, J. Benn, 1689).